

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

JEUDI 6 JUIN 2019 à 20 h 00

**À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)
À l'ordre du jour :**

FINANCES

POINT N°1	COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES
POINT N°2	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
POINT N°3	BUDGET ANNEXE DU CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATIONS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
POINT N°4	BUDGET ANNEXE DES BAUX COMMERCIAUX ET CONCESSIONS (POSTE, MINI GOLF, CAMPING) - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
POINT N°5	BUDGET ANNEXE DES BOIS ET FORÊTS - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
POINT N°6	BUDGET ANNEXE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ÉQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
POINT N°7	BUDGET ANNEXE PISCINE / PLAGE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
POINT N°8	BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
POINT N°9	VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 CONSOLIDÉ
POINT N°10	COMPTE DE GESTION 2018 – BUDGET EAU MINÉRALE
POINT N°11	BUDGET EAU MINÉRALE DE DIVONNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
POINT N°12	BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018
POINT N°13	BUDGET ANNEXE DU CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATIONS - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018
POINT N°14	BUDGET ANNEXE DES BAUX ET CONCESSIONS - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018
POINT N°15	BUDGET ANNEXE DES BOIS ET FORÊTS - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018
POINT N°16	BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS DE LOISIRS EQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2018
POINT N°17	BUDGET ANNEXE PISCINE / PLAGE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018
POINT N°18	BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2018
POINT N°19	BUDGET EAU MINÉRALE DE DIVONNE - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2018
POINT N°20	BUDGET PRINCIPAL - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019
POINT N°21	BUDGET ANNEXE DU CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATIONS - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019
POINT N°22	BUDGET ANNEXE DES BAUX ET CONCESSIONS - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019
POINT N°23	BUDGET ANNEXE DES BOIS ET FORÊTS - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019
POINT N°24	BUDGET ANNEXE DES ACTIVITÉS DE LOISIRS EQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019
POINT N°25	BUDGET ANNEXE PISCINE ET PLAGE - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019
POINT N°26	BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019
POINT N°27	BUDGET EAU MINÉRALE - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019
POINT N°28	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL 2019 (DSIL 2019)

CULTUREL

POINT N°29	CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA M.M.D. (MAISON DE LA MUSIQUE DE DIVONNE-LES-BAINS)
------------	--------------------------------------------------------------------------------------

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – FONCIER

POINT N°30	RUE DU JURA - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE DE LA PARCELLE CADASTRÉE AE N°591 ET CONSTITUTION DE SERVITUDE SUR LES PARCELLES AE N°589, 590 ET 591 CONSENTIES PAR LA SCCV LE STALLION DIVONNE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DIVONNE LES BAINS
POINT N°31	CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE COMMUN COMMUNAUTAIRE EN CHARGE DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)
POINT N°32	PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DU PAYS DE GEX (PLUIH) - AVIS DE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS SUR LE PROJET D'ARRÊTÉ

COMMANDE PUBLIQUE

POINT N°33	RENOUVELLEMENT DU PARC PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS - CHOIX DU PRESTATAIRE
POINT N°34	MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (SECOND ŒUVRE) - CHOIX DES ENTREPRISES SUITE DÉCLARATION LOTS INFRACTUEUX.

POINT N°35 FOURNITURE, ACHEMINEMENT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET DES SERVICES ASSOCIÉS POUR LES SITES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

TRAVAUX

POINT N°36 PROTOCOLE DE TRANSACTION AVEC LES SOCIÉTÉS SMAC SA, ARBOTECH, RICHARD PLOTTIER, BUREAU

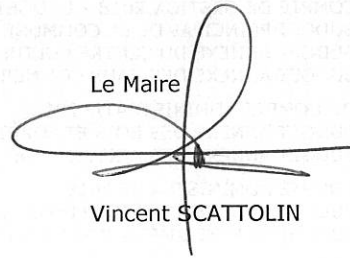
POINT N°37 VERITAS ET SMABTP
CONVENTION N°2019 - RÉALISATION DE TRAVAUX FORESTIERS AU BÉNÉFICE DU GRAND TÉTRAS SUR LA

POINT N°38 COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS
ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA RESTAURATION ET L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT
"PAYS DE GEX - LÉMAN", TRAVAUX PORTÉS PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX.

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°39 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 9 FÉVRIER 2019.

Le Maire



Vincent SCATTOLIN